

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
13 MARS 2001**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2001-99
Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 mars 2001, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mmes Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Commissaires représentant des parents :

Mme France Gagné (secondaire)
M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées : Mmes Lise Blackburn
Diane Perron
Ruth Gagnon

Autre absence : M. Rémy Simard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tenant compte de l'ajout des points suivants :

- Renouvellement/adhésion/Conseil du loisir scientifique
- Projet/école Marguerite d'Youville
- Comité de service des ressources humaines/compte rendu
- Vote de blâme/pertinence

ADOPTÉE

Par la suite,

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 27 février 2001.

ADOPTÉE

CC-2001-102
Rapport annuel/
Comité de pa-
rents

Chaque membre du Conseil des commissaires a reçu le rapport annuel 1999-2000 du Comité de parents.

CC-2001-103
Entente/CPNCF
autorisation de
signature

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'accord en vertu de l'article 9-5.00 ayant pour objet d'amender l'entente intervenue entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats d'enseignantes et d'enseignants qu'elle représente, relativement à une modification à la clause 5-13.13.

ADOPTÉE

CC-2001-104
Critères d'inscription

Après que le directeur général adjoint eut passé en revue avec les membres du Conseil, un document sur la démarche relative à l'admission et à l'inscription des élèves «jeunes», faisant le partage des éléments d'information et des éléments soumis à la consultation,

ATTENDU la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» ;

ATTENDU que le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et le Comité de parents ont été consultés, comme la Loi sur l'instruction publique le précise ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que les critères relatifs à l'admission et à l'inscription des élèves jeunes soient adoptés, tels que précisés en un document intitulé «Démarche relative à l'admission et à l'inscription des élèves - jeunes», préparé par les services éducatifs, déposé et daté de janvier 2000.

ADOPTÉE

CC-2001-105
Appui/Comité de
survie de la pédiatrie

Puis, après échanges et discussion,

ATTENDU la demande d'appui reçue du Comité de survie de la pédiatrie au Saguenay ;

ATTENDU les problèmes majeurs que laisserait le départ imminent de certains des pédiatres rattachés au Complexe hospitalier de la Sagamie ;

ATTENDU les besoins médicaux importants de la région dans le domaine de la pédiatrie et les besoins non moins importants des enfants de la région atteints de maladies infantiles chroniques ;

ATTENDU que la population du Saguenay Lac-St-Jean a droit à des services de santé adéquats ;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay donne son appui au Comité de survie de la pédiatrie du Saguenay dans ses démarches visant à sauvegarder les acquis de la région dans le domaine de la pédiatrie, et

Qu'une demande soit adressée au gouvernement du Québec à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour créer des conditions propices à la pratique médicale en pédiatrie.

ADOPTÉE

Par la suite, après les explications fournies par le directeur général, et après échanges et discussion,

CC-2001-106

Appui/«Opération
carte d'identité
zone scolaire»

ATTENDU la demande d'appui et de partenariat adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de la part du représentant régional de la Coalition canadienne pour une pratique responsable du commerce du tabac ;

ATTENDU le programme «Opération carte d'identité zone scolaire» lancé partout au Canada ;

ATTENDU que le Saguenay a été choisi comme région pilote au Québec pour la mise en place du programme ;

ATTENDU que ce programme vise à enrayer la vente de produits du tabac aux mineurs, en travaillant en étroite collaboration avec les détaillants situés à proximité d'une école ;

ATTENDU les nombreux partenaires qui appuient officiellement l'Opération carte d'identité zone scolaire, soit entre autres, les villes de Chicoutimi et de Jonquière, les services de police de ces deux villes, la Jeune Chambre de commerce de Chicoutimi, les Chambres de commerce de Chicoutimi et de Jonquière, les détaillants de Chicoutimi et de Jonquière, etc.

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay donne son appui au programme «Opération carte d'identité zone scolaire Saguenay, et

Que M. Charles Lavoie, commissaire, soit désigné pour représenter la Commission scolaire au Comité des partenaires du programme «Opération carte d'identité zone scolaire Saguenay».

ADOPTÉE

CC-2001-107

Adhésion/Conseil
du loisir scientifique

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion reçue du Conseil du loisir scientifique pour l'année 2001 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'adhérer à cet organisme ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adhère au Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2001 et qu'elle défraie le coût d'affiliation demandé, soit un montant de 75\$.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2001-108

Vote de blâme/
pertinence

M. le commissaire-parent Jean-Marc Girard s'adresse aux membres du Conseil pour leur faire part de sa déception et de son insatisfaction quant au cheminement du dossier relatif aux critères d'admission et d'inscription des élèves jeunes, ainsi qu'aux démarches ayant mené à la préparation des bassins d'alimentation. Il explique notamment que certains éléments des bassins d'alimentations ne répondent pas, à son avis, à l'esprit de la Loi sur l'instruction publique. Il s'interroge également quant au respect de l'article 239 au regard des critères d'inscription. Pour ces raisons, M. Girard demande que le Conseil des commissaires analyse la pertinence qu'un vote de blâme soit adressé aux services éducatifs «jeunes». En terminant, il précise qu'il ne parle pas au nom du Comité de parents, mais uniquement à titre de commissaire-parent.

Mmes les commissaires Éline Tremblay, Chrystiane Jean et Sonia Desgagné expriment également leur déception quant au cheminement de ce dossier.

En réaction à ces propos, le directeur général donne des explications sur l'ensemble de ce dossier et sur le contexte particulier ayant entouré

CC-2001-108
Vote de blâme
pertinence
suite...

les démarches menant à son aboutissement. Il admet que certaines erreurs ont pu se produire en cours de travail, mais que le tout a été fait de bonne foi. Des mesures ont déjà été prises pour améliorer le cheminement du dossier l'an prochain : notamment, des avis légaux ont été demandés, et certains aspects de la loi ont été clarifiés. En outre, l'échéancier 2001-2002 prévoit que l'inscription des élèves aura lieu plus tôt dans l'année. Il conclut son intervention en mentionnant qu'advenant que le Conseil adopte un vote de blâme à l'intention des services éducatifs «jeunes», il devra être considéré que ce vote lui est également adressé comme directeur général.

M. le commissaire-parent Jean-Marc Girard se dit satisfait des explications reçues et considère la non pertinence d'une motion de vote de blâme.

CC-2001-109
Rapport de la
présidente

Dans son rapport, Mme la présidente Liz S. Gagné fait état des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Le 1^{er} mars 2001**, participation à une rencontre du conseil d'administration du Conseil régional pour la prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) ;
- ◆ **Le 3 mars 2001**, participation au Colloque provincial des étudiants, étudiantes en enseignement au secondaire de l'Université du Québec à Chicoutimi ;
- ◆ **Le 12 mars 2001**, participation à une rencontre du comité des services éducatifs élargi ;

Mme la Présidente termine son rapport en mentionnant qu'elle a accepté récemment, à la demande du gouvernement du Québec, le mandat de faire partie du Comité de conciliation de la réorganisation municipale au Saguenay. Elle précise que malgré cet engagement qui, somme toute, devrait être de courte durée, sa préoccupation première reste et restera la Commission scolaire. Elle assure les membres du Conseil de sa disponibilité pleine et entière comme présidente de la Commission scolaire.

CC-2001-110
Rapport du direc-
teur général

Monsieur le directeur général informe les membres du Conseil des commissaires sur les points suivants :

- ◆ Le 1^{er} mars 2001, il a participé à la signature du contrat avec Les Entrepreneurs Lapointe & Gagnon ltée relativement à la rénovation de l'enveloppe extérieure de la polyvalente Dominique-Racine ;
- ◆ Le 1^{er} mars, il participait à une rencontre du Conseil régional des commissions scolaires de la région qui se tenait à Alma ;

Par ailleurs, le directeur général fait savoir aux membres du Conseil que le directeur du service des ressources humaines, M. Claude Houde, l'a informé de son intention de quitter la Commission pour raison de retraite à compter du 9 juillet 2001.

CC-2001-111
Rapport/Services
éducatifs

Le directeur général adjoint, M. Eudore Chouinard, donne de l'information quant à certains dossiers d'intérêt. Il fait savoir notamment :

- Que treize (13) écoles ont fait parvenir un projet s'inscrivant dans le cadre du budget additionnel de 10 000\$ pour l'implantation de la Réforme ;
- Que huit élèves de la polyvalente Fréchette ont reçu des services en maths 416 et maths 574 du service d'éducation des adultes. L'expérience est positive. En outre, la certification est accordée au niveau des jeunes et reconnue par le Cégep.
- Que M. Lionel Bonnaire, enseignant de la polyvalente Dominique-Racine, a été sélectionné pour recevoir un prix du Mérite scientifique régional. La remise de ce prix est prévue le 28 mars prochain, à Roberval.

• Que chaque membre du Conseil a reçu le dépliant promotionnel produit par l'école Lafontaine concernant son nouveau programme Excellence, principalement axé sur les langues, les sciences et la technologie. Ce programme sera offert aux élèves à compter de septembre 2001.

CC-2001-112
Rapport/comité
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des réunions des comités de service suivants :

- ♦ Comité des services éducatifs «adultes» du 6 février 2001 ;
 - ♦ Comité de service des ressources financières du 6 février 2001 ;
 - ♦ Comité de service des ressources humaines du 26 février 2001.
-

CC-2001-113
Projet particulier/
Marguerite d'Youville

M. le commissaire-parent Jean-Marc Girard fait part que le Conseil d'établissement de l'école Marguerite-d'Youville s'est donné comme orientation, d'axer son projet éducatif sur la communication. Pour actualiser cette orientation, le milieu école a travaillé à la préparation du projet «Radio enfant 2001», et ce, depuis octobre 2000. Ainsi, à l'occasion de la Semaine de la francophonie, des émissions de radio seront diffusées à partir de l'école, les 23 et 24 mars prochains, le tout en partenariat avec le poste CBJ Radio-Canada.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général